



TERMES DE RÉFÉRENCE

ÉVALUATION FINALE

**Projet d'appui à la Décentralisation, à la
Déconcentration et au Développement économique
local au Bénin (PA3D)**

février 2014

FICHE PROGRAMME

1. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

- 1.1 Objectifs et audience de l'évaluation
- 1.2 Calendrier de l'évaluation
- 1.3 Gestion des rôles et responsabilités

2. RESUME DU PROGRAMME

- 2.1 Logique d'Intervention et résultats attendus du programme
- 2.2 Statut actuel de mise en œuvre du programme

3. CADRE d'EVALUATION ET METHODOLOGIE

- 3.1 Approche de l'évaluation
 - 3.1.1 Logique d'Intervention pour la Pratique de Financement du Développement Local
- 3.2 Méthodologie de l'évaluation
- 3.3 Genre et droits de l'homme

4. PRINCIPALES PHASES DE L'ÉVALUATION :

- 4.1 Phase préparatoire et analyse documentaire
- 4.2 Phase dans le pays
- 4.3 Phase d'après la mission

6. DATES D'AMENDEMENT

7. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION

8. ANNEXES:

Annexe 1 - Matrice d'évaluation (dans un fichier adjoint)

Annexe 2- Résultats prévus du programme, état de mise en œuvre du programme

Annexe 3 - Logique d'intervention pour le Financement du Développement Local de l'UNCDF

Annexe 4 – Documentation indicative

Annexe 5 – Calendrier pour la phase dans le pays

Annexe 6- Modèle du plan de mission

Annexe 7 – Modèle du rapport d'évaluation

Annexe 8 - Liste de contrôle de qualité du rapport d'évaluation de l'UNEG

FICHE PROGRAMME

Pays :	Bénin
Titre du programme (long)	Projet d'appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin
Titre du programme (court)	PA3D
Programme Atlas Code (par donateur)	UNCDF (Core) : Projet 00069586 UNCDF (Non Core) : Projet 00069592 PNUD : Projet 00070054

Ventilation financière (par donateur)

Engagements	Selon le document de projet (montant USD)
UNCDF	2 000 000
FBSA	4 900 000
PNUD	1 500 000
Gouvernement	1 300 000
Budget total du projet	\$ 9,700,000

Exécution

	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Total
UNCDF Core	293 557	364 292	384 578	395 102	289 877	1 727 406
UNCDF Non Core	98 961	1 304 479	990 436	1 030 340	583 460	4 007 676
PNUD	96 636	133 586	131 511	145 017	141 360	648 110
Gouvernement	00	26 666	26 666	26 666	26 666	106 664 ¹

Exécution totale (au 31/12/2013) : \$6,488,028

Agent d'exécution	UNCDF
Agent de mise en œuvre	MDGLAAT

¹ Compte non tenu des transferts FADeC

Partenaires clés du projet	PNUD, FBSA, PREFECTURE, COMMUNES DU BORGOU
Date d'approbation de projet	17 mars 2009
Durée du projet selon les directives du document de projet	5 ans de 2009 – 2013 (suite au projet précédent ADECOI, 2003-2007)
Modifications de projet	Relecture du cadre logique, 2010
Date de l'évaluation précédente	Evaluation final du « <i>Projet d'appui au Développement Communal et aux initiatives locales dans le Borgou (ADECOI)</i> » avril 2008
Autres projets dans le pays de l'UNCDF en cours	Aucun
Projets antérieurs de l'UNCDF	Projet d'Appui au Développement des Communes et aux Initiatives Locales (ADECOI), Budget de 5,854,521 \$ E.U
Évaluations antérieures (le cas échéant)	Revue technique du programme (exercice interne) (2012)
Dates des audits	25 avril au 03 mai 2012

Date de l'évaluation : mars – mai 2014

1. L'OBJECTIF DE L'ÉVALUATION :

1.1 Objectifs et audience de l'évaluation:

L'évaluation finale du programme PA3D est planifiée comme prévue dans le document de projet et conformément à la politique d'évaluation de l'UNCDF² et à son plan d'évaluation 2014-2015.

Le principal objectif de cette évaluation est d'évaluer les résultats acquis par le programme actuel. Etant donné que le PA3D est la continuation du ADECOI – programme précédent financé également par le Fonds belge de Sécurité Alimentaire – l'évaluation prendra en compte les résultats acquis depuis le démarrage de l'appui aux 7 communes du département du Borgou.

Les objectifs de l'évaluation finale sont les suivants³ :

- ✓ aider le gouvernement partenaire et les partenaires de cofinancement concernés pour comprendre l'efficacité, l'efficacités, la pertinence, la durabilité des résultats du programme;
- ✓ évaluer le niveau de satisfaction des parties prenantes des programmes et des bénéficiaires des résultats ;
- ✓ déterminer si l'UNCDF et ses partenaires étaient positionnés efficacement pour obtenir des résultats ;
- ✓ contribuer à l'apprentissage de l'UNCDF et de ses partenaires sur l'expérience du programme ;
- ✓ aider les parties prenantes du programmes à évaluer la valeur et la possibilité pour la réplication plus large du programme ;
- ✓ aider les parties prenantes du programme à déterminer la nécessité d'un suivi de l'intervention et son évolution future ;

La principale audience de cette évaluation est le gouvernement du Bénin et les communes du Borgou ainsi que le gouvernement belge, le PNUD et l'UNCDF.

Cette évaluation - à effectuer par des consultants indépendants, sous la supervision directe de l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF - aidera l'UNCDF à atteindre ses objectifs d'apprentissage au

² La politique révisée du PNUD pour l'évaluation a été approuvée en 2011. Le but de la politique est d'établir un cadre institutionnel commun pour la fonction d'évaluation du PNUD. La politique vise à accroître la transparence, la cohérence et l'efficacité dans la production et l'utilisation des connaissances d'évaluation pour l'apprentissage organisationnel et la gestion efficace des résultats, et à soutenir la responsabilisation. La politique s'applique également aux fonds et programmes associés du PNUD– l'UNCDF et les Volontaires des Nations Unies(VNU). <http://www.uncdf.org/en/evaluation-policy>

niveau corporatif et programmatique afin qu'elle s'acquitte de l'obligation de rendre compte sur les résultats. L'évaluation bénéficiera également aux partenaires et intervenants du PA3D permettant ainsi de mieux comprendre les défis et les leçons tirées de l'intervention dans les domaines de la décentralisation, du développement économique local et de la sécurité alimentaire au Bénin.

1.2 Calendrier de l'évaluation :

L'évaluation finale du PA3D devrait commencer au mois de mars et durera jusqu'au mois de mai 2014 selon le calendrier préliminaire ci-dessous proposé:

- Phase préparatoire de la mission : mars-avril 2014
- Phase de la mission sur le terrain: avril-mai 2014
- Phase post-mission et finalisation du rapport: mai-juin 2014

1.3 Rôles et responsabilités :

Afin d'assurer l'indépendance et le respect des normes d'évaluation des Nations Unies, l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF à New York sera responsable de la gestion de l'évaluation et ce en étroite collaboration avec ses principaux partenaires, le Fonds Belge de Sécurité Alimentaire, le gouvernement du Bénin et le PNUD.

Dans la gestion quotidienne et administrative de l'exercice, l'Unité d'Evaluation s'appuiera sur le Bureau Régional de l'UNCDF à Dakar et la représentation de l'UNCDF et du PNUD à Cotonou, notamment pour les procédures des paiements, pour l'organisation des missions sur le terrain, etc.

Afin d'assurer une appropriation maximale des résultats de l'exercice, l'évaluation suivra une démarche participative avec les contributions des parties prenantes recueillies à des moments clés dans le processus d'évaluation.

A cette fin, un **Groupe de Référence** pour l'évaluation sera créé. Il sera composé des représentants du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire, du Gouvernement du Bénin, des cadres techniques de l'UNCDF et du PNUD, le Président de l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (Maire de Sinendé) et aura pour tâches :

- examiner et approuver les termes de référence ;
- examiner et commenter les rapports ;
- être disponible pour des entrevues avec l'équipe d'évaluation ;
- participer à la session de débriefing de la mission organisée par le siège de l'UNCDF.

2. RESUME DU PROGRAMME :

2.1 Logique d'Intervention et résultats attendus du programme :

Le « *Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin (PA3D)* » a pour objectif global de renforcer le processus de décentralisation au Bénin et de contribuer à l'atteinte des OMD dans le Département du Borgou en améliorant de manière durable les conditions de vie des populations.

D'une durée de cinq ans, le projet a un budget de 9,7 M \$, dont 1,3 M \$ du Gouvernement du Bénin, 4,9 M \$ du Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA), 1,5 M \$ du PNUD, et 2,0 M \$ de l'UNCDF. En plus d'une composante gestion et administration, le PA3D comprend cinq composantes principales:

- (1) un appui à une meilleure articulation de la décentralisation et de la déconcentration;
- (2) la mise en place de Fonds locaux de développement pour des infrastructures locales mieux adaptées à la réduction de la pauvreté et à l'insécurité alimentaire;
- (3) un appui mieux adapté et plus ciblé des communes à la mise en valeur des filières agricoles stratégiques ;
- (4) un renforcement des interventions des communes en appui au développement économique;
- (5) une amélioration pérenne des politiques publiques et de la gouvernance économique locale, notamment par une plus grande participation des populations dans les activités de S&E.

Le PA3D s'inscrit dans la continuité du projet ADECOI (*Projet d'appui au développement communal et aux Initiatives locales dans le Borgou, 2003-2008*) dont l'objectif premier était d'accompagner les sept communes « ordinaires » du Borgou afin de faire de la commune un instrument de réduction de la pauvreté et de gouvernance locale. À travers un système de programmation locale offrant des opportunités d'investissements et de renforcement des capacités de tous les acteurs locaux, ADECOI a contribué à une amélioration durable des modes et des moyens d'existence des populations des sept communes.

La mission d'évaluation finale du projet ADECOI, qui s'est tenue en octobre 2007, estimait que les résultats atteints concouraient en partie vers l'atteinte de l'objectif immédiat. A ce titre, les communes ont pu développer des nouvelles capacités de planification participative, de maîtrise d'ouvrage et d'exécution budgétaire qui ont contribué à la mise en œuvre d'une forme de

développement axées principalement sur la réduction du niveau de pauvreté non monétaire par l'amélioration des équipements de type scolaire, sanitaire ou de transport⁴.

Au niveau opérationnel, le PA3D est mis en œuvre en exécution nationale et l'organe de tutelle est le Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAAT).

La logique d'intervention de l'UNCDF dans le cadre du projet PA3D et tout particulièrement dans le département du Borgou, s'est appuyée sur la force de l'investissement public (réalisation d'infrastructures, le plus souvent en lien avec la sécurité alimentaire) pour générer des revenus au profit des populations confrontées au manque de moyens (faire circuler l'argent dans l'économie locale) lors des périodes de soudure, mais également en injectant des ressources additionnelles pour financer des initiatives économiques locales en lien avec la sécurité alimentaire tant au niveau de production, du stockage, de la transformation et/ou de la commercialisation.

Dans le département du Borgou, le problème de sécurité alimentaire est de nature économique et cela est lié au manque d'emplois et opportunités d'affaires, la faiblesse des revenus et le peu de diversification économique. Cela a des conséquences importantes pour les populations, car elles se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire lors des périodes de soudure qui durent de 3 à 4 mois. On y retrouve également un problème nutritionnel lié au manque de diversification de l'alimentation. Cela a pour conséquence de créer certaines carences tout particulièrement chez les enfants et les couches les plus pauvres.

L'approche stratégique de l'UNCDF se met en œuvre selon une démarche à deux (2) niveaux. Pour la période de soudure, les capacités d'investissement de l'autorité communale sont mobilisées pour injecter de l'argent dans l'économie locale et ainsi faire travailler les populations. En gagnant de l'argent, elles peuvent donc subvenir à leurs besoins (acheter des produits sur les marchés) et passer plus facilement cette période de soudure.

Le problème de la sécurité alimentaire étant structurel dans le département du Borgou, il faut donc pouvoir lancer des initiatives cohérentes et structurées en vue de corriger cette situation. Par conséquent, les communes réalisent des travaux d'infrastructure répondant à des besoins en lien avec la sécurité alimentaire. Ces investissements structurants permettent de créer un meilleur environnement pour l'investissement privé et corriger les dysfonctionnements territoriaux.

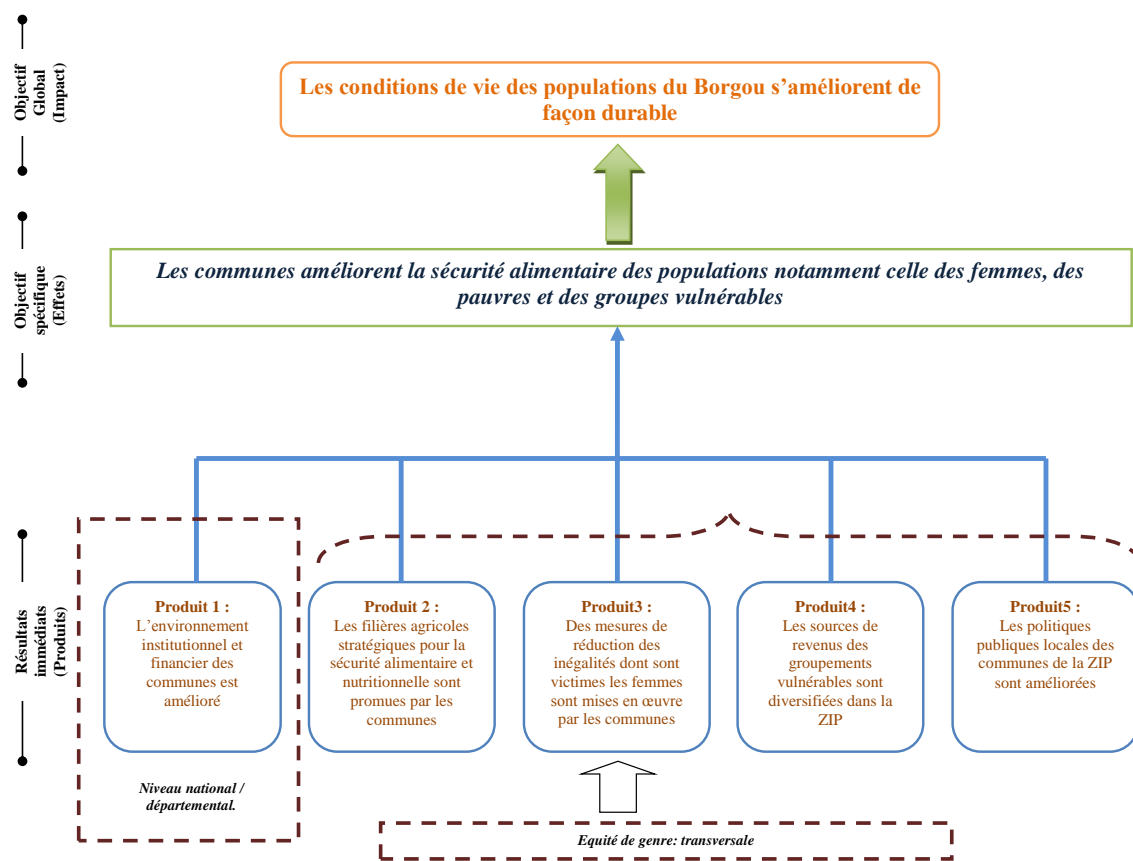
⁴ République du Bénin : Evaluation finale du projet ADECOI – Rapport soumis au : Fonds d'Equipement des Nations Unies – Rapport final, 4 Avril 2008, ECI Africa, p.16

Par l'investissement public, mais cette fois orientée vers la promotion des initiatives privées, les autorités locales, grâce à l'appui du projet, visent à offrir de meilleures opportunités économiques et stimuler les initiatives pour les groupes considérés comme les plus vulnérables. Des subventions sont donc offertes à ces personnes pour lancer de nouvelles productions, diversifier leurs sources de revenus, consolider celles actuelles. Ceci permet d'utiliser le mécanisme de subvention locale comme complément à l'avoir propre et aux autres sources de financement. La subvention vient donc jouer le rôle de levier économique.

Cette logique d'intervention s'appuie sur une meilleure identification des personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire et une implication du pouvoir public local afin qu'il œuvre efficacement pour la lutte contre l'insécurité alimentaire. Ainsi de par son rôle de promoteur du développement local, de fournisseur de services à la population et d'acteur de première ligne, la commune à travers la mise en place d'un mécanisme financier tel que le fonds de développement local démontre qu'elle peut faire une différence importante dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Opérationnellement la logique d'intervention du projet se présente comme suit⁵:

⁵Logique d'intervention proposée par les auteurs de la revue de programme réalisée en Juin 2012



2.2 Statut actuel de mise en œuvre du programme :

Après presque cinq ans d'exécution du projet, le statut actuel de sa mise en œuvre est comme suit :

Produit 1 : Les communes évoluent dans un environnement institutionnel et financier plus favorables.

De façon générale, l'environnement institutionnel et financier s'est amélioré en matière d'opérationnalisation du cadre de la décentralisation et en matière d'accroissement des ressources financières des communes.

Le projet a tout d'abord cherché à mettre en œuvre des activités d'appui au pilotage de la décentralisation. Ce qui s'est traduit par un appui à la *Politique Nationale de Décentralisation* (PONADEC), par un appui à la diffusion des outils de gestion communale (GBCO-logiciel de gestion budgétaire, SAFIC-Système d'Analyse Financière, Economique et Institutionnelle des Collectivités territoriales- et par un appui à l'opérationnalisation des *Plans d'Assistance Conseil de la Préfecture*.

Le projet a ensuite mis en œuvre des activités d'appui pour l'accroissement des ressources financières des communes, à travers d'une part un appui technique au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Locales, organe de gestion du *Fonds d'Appui au Développement des Communes* (FADeC) et d'autre part un accompagnement aux communes dans l'accroissement de leurs ressources propres.

Produit 2 : Les filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont promues par les communes

De manière globale, les 4 filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été promues par les communes, à travers une orientation des investissements communaux vers les infrastructures de soutien auxdites filières.

Spécifiquement, en matière de filières agricoles stratégiques, le projet a appuyé les filières maïs, manioc, produits maraichers et petit élevage. Il a également soutenu les actions de sensibilisation/formation en direction des acteurs ciblés en vue de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures réalisées. Les ménages jugés vulnérables dans les localités ciblées ont été également formés à l'adoption de nouveaux comportements favorables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Produit 3 : Des mesures de réduction des inégalités dont sont victimes les femmes sont mises en œuvre par les communes.

Le projet a permis aux communes de mettre en œuvre des mesures de réduction des inégalités dont sont victimes les femmes en renforçant la présence des femmes à des postes de responsabilités, en appuyant des mesures permettant aux femmes d'avoir des revenus additionnels et de développer leur leadership.

Produit 4 : Les sources de revenus des groupements vulnérables sont diversifiées dans la Zone d'Intervention du Projet (ZIP).

De façon globale le projet a mis en œuvre un certain nombre d'activités afin de promouvoir l'emploi des couches vulnérables.

Le projet a soutenu les communes afin qu'ils appuient les initiatives des groupes vulnérables et a soutenu les initiatives économiques à caractère intercommunal en faisant en sorte que ses initiatives soient financées dans le cadre des espaces de développement Partagé (EDP) et en promouvant des partenariats publics privés de telle façon que ses investissements soient bénéfiques aux vulnérables. De plus le projet a mis en œuvre des activités d'appui à la création de micro-entreprises rurales.

Produit 5: Les politiques publiques locales des communes de la ZIP sont améliorées.

Globalement le projet a amélioré les politiques publiques des communes en appuyant l'amélioration des instruments de planification, de maîtrise d'ouvrage et de suivi-évaluation, y compris la capitalisation.

Spécifiquement, le projet a appuyé les communes pour que les plans de Développement Communaux (PDC) intègrent les préoccupations de sécurité alimentaire, de développement économique local et de réduction des inégalités. De même, le projet a appuyé les communes pour que les plans annuels intègrent la participation effective des femmes et autres groupes défavorisés. Le projet a également appuyé la maîtrise d'ouvrage communal en faisant en sorte que la gestion des infrastructures soit conforme aux modes de gestion appropriés et qu'un pourcentage du budget de fonctionnement communal soit affecté au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures socio collectives. Les dispositifs de suivi-évaluation ont été appuyés en vue d'améliorer leur fonctionnalité.

Un tableau plus complet de la mise en œuvre actuelle est fourni en annexe 2.

3. METHODOLOGIE ET CADRE D'EVALUATION :

3.1 Approche de l'évaluation :

La méthodologie utilisée pour cette évaluation finale est basée sur la méthode d'évaluation de l'UNCDF qui consiste à tester la logique d'intervention/l'hypothèse de développement qui repose sur un programme basé sur les preuves des performances de mise en œuvre.

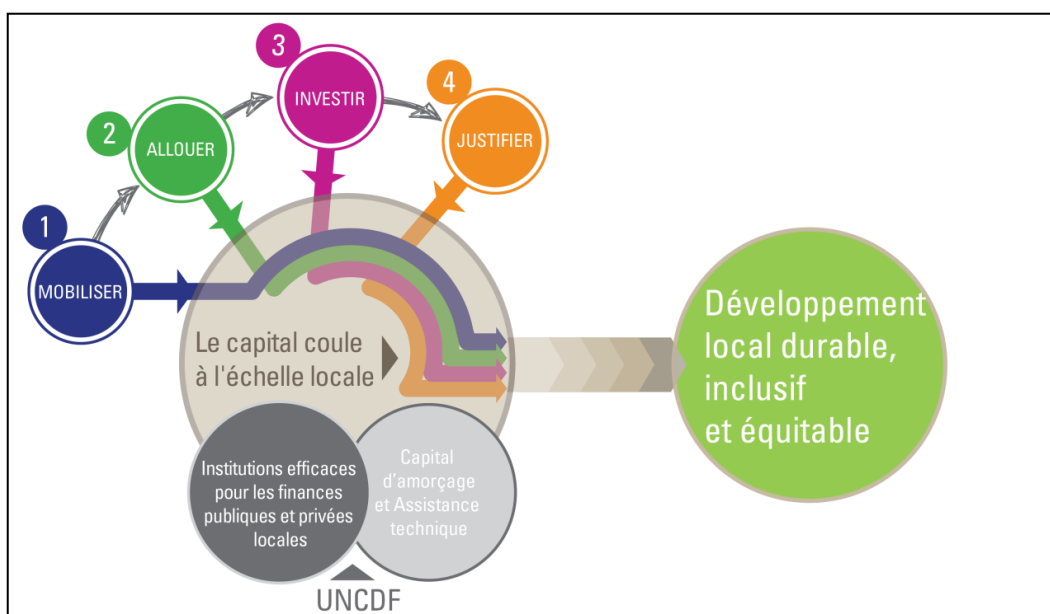
L'évaluation portera sur la cohérence de la théorie du changement du programme, ses progrès vers les résultats attendus, l'influence de facteurs externe sur l'atteinte des objectifs et les enseignements tirés à ce jour sur la conception et la mise en œuvre du programme.

3.1.1 Logique d'intervention pour la Pratique du Financement du Développement Local

L'UNCDF fournit le capital de démarrage et l'assistance technique afin d'attirer des capitaux supplémentaires au niveau local dans le but de réduire les inégalités, d'améliorer les services et d'élargir les perspectives de développement économique ; autrement dit, l'objectif de l'UNCDF est de contribuer à la mise en place d'un développement local durable et équitable. Pour ce faire, l'UNCDF recourt à l'innovation et expérimente de nouveaux dispositifs financiers publics et privés qui permettent de mobiliser, d'allouer et d'investir des ressources supplémentaires, mais aussi qui incitent, à les utiliser de manière transparente et responsable.

Cette approche de l'UNCDF va au-delà de la promotion de la gouvernance locale et de la livraison de services au niveau décentralisé; c'est aussi une intégration des dimensions géographique, institutionnelle et économique dans une localité.

Le modèle du développement local ainsi prôné par UNCDF contribue à l'amélioration de la fourniture des services et la réduction de la pauvreté tout en augmentant les capacités nationales dans le financement du développement local en utilisant des instruments variés tels que le Fonds du Développement Local, le Transfert Direct d'Argent aux populations Vulnérables, le financement des projets et l'emprunt municipal etc. dans les domaines thématiques tels la décentralisation et l'autonomisation, le genre, les changements climatiques, la sécurité alimentaire, le DEL, la protection sociale et les aspects transfrontaliers. Cette approche est basée sur une logique d'intervention assortie d'une chaîne de résultats du financement du développement local.



3.2 Méthodologie de l'évaluation:

Sur base de la logique d'intervention présentée ci-dessus, l'Unité d'Evaluation en collaboration avec les parties prenantes principales du projet a développé une matrice d'évaluation à utiliser par les évaluateurs pour répondre aux questions d'évaluation.

Cette matrice est constituée de cinq questions générales d'évaluation qui correspondent en gros aux critères d'évaluation bien connus de l'ONU/OCDE soit la pertinence, l'efficacité, l'impact probable et la viabilité des résultats ainsi qu'une série d'autres questions secondaires. Outre des questions, la matrice d'évaluation fournit un cadre clair pour la collecte de données et comprend une série d'indicateurs proposés, les méthodes de collecte de données et les sources d'information pour chaque question et chaque sous-question.⁶

Les principales questions sont les suivantes:

Questions d'évaluation globales	Critère d'évaluation du DAC-ONU /OCDE correspondant
Question 1 : Dans quelle mesure le programme a-t-il été pertinent et bien conçu?	Pertinence et conception
Question 2 : Dans quelle mesure la gestion du programme a-t-elle fourni les résultats attendus du PA3D?	Efficiences du programme
Question 3 : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué au développement des capacités des communautés locales en matière de planification et de maîtrise d'ouvrage des interventions en faveur de la sécurité alimentaire?	Efficacité (changements institutionnel et organisationnel)
Question 4 : Dans quelle mesure les investissements financés par le programme ont-ils contribué à la réduction de l'insécurité alimentaire parmi les populations locales, y inclus les groupes vulnérables et les femmes ?	Impact probable
Question 5 : Dans quelle mesure les résultats du programme sont-ils susceptibles d'être pérennisés sur le long terme ?	Durabilité

⁶ Les méthodes de collecte de données proposées seront les suivantes: i) l'analyse de la documentation du projet; ii) des entretiens structurés ou semi-structurés avec des intervenants clés, des groupes de discussion, des réunions avec les communes, des missions au terrain, etc. ; iii) l'analyse qualitative -si possible- de la performance des investissements mis en œuvre.

Ensemble, ces questions visent à établir si le programme a atteint les résultats qu'il s'est fixés, si ces résultats sont susceptibles d'être durables et si la conception du programme était appropriée pour atteindre les objectifs initiaux.

Il est à noter que la mise au point des cinq questions reste le plus possible similaire pour toutes les évaluations de développement local à l'UNCDF afin d'assurer la comparabilité des résultats sur un échantillon de projets différents. Dans le même temps, c'est une pratique courante d'ajuster les sous-questions afin qu'ils capturent les résultats attendus initiaux du programme. Afin de garantir l'indépendance de cet exercice, il est demandé à l'équipe d'évaluation au cours de la phase préparatoire et sur base de leur examen de la documentation et des premières entrevues avec les parties prenantes clés du programme, de confirmer la pertinence de la matrice pour atteindre les objectifs plus larges de l'évaluation. Dans ce cadre, l'équipe sera libre de suggérer des sous-questions, indicateurs et méthodes de collecte de données alternatives. Ces changements devraient être présentés dans le rapport de démarrage et approuvés par l'Unité d'Evaluation avant le début de la phase dans le pays.

Les données qui seront utilisées pour cette évaluation proviendront de différentes sources primaires et secondaires d'information.

- Des *données primaires* seront recueillies au cours de l'évaluation elle-même avec l'appui des questions et sous-questions de l'évaluation. Les méthodes de collecte de données proposées seront les suivantes: i) l'analyse de la documentation du projet; ii) des entretiens structurés ou semi-structurés avec des intervenants clés, des groupes de discussion, des réunions avec les communes, des missions au terrain, etc; iii) l'analyse quantitative et qualitative de la performance des investissements mis en œuvre.
- Des *données secondaires* provenant du suivi et du rapportage réalisés au cours de l'exécution du programme ainsi que toute autre analyse de base effectuée au début du programme sera fournie à l'équipe d'évaluation au début de la phase préparatoire. Ces données sont largement réparties selon les catégories suivantes:

Dans leur analyse, l'équipe d'évaluation devrait viser à comparer - si possible - les résultats obtenus par le programme dans les régions du Bénin visés par le programme avec les résultats de développement en jouxtant les zones où il y n'a eu aucune intervention de programme. Du temps est réservé pour permettre cette analyse comparative pendant la phase de terrain.

3.3 Genre et droits de l'homme :

Comme avec toutes les évaluations menées par les Nations Unies, l'évaluation doit inclure un exercice d'évaluation pour voir dans quelle mesure la conception, l'exécution et les résultats du projet ont intégré une perspective d'égalité entre les sexes et l'approche axée sur les droits de l'homme. Des éléments d'analyse proposés seront inclus dans la matrice d'évaluation. Pour les aider dans ce travail, les consultants sont invités à réviser les *Conseils de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans l'évaluation* au cours de la phase préparatoire⁷.

La méthodologie utilisée, méthodes de collecte et d'analyse de données devraient être sensibles aux droits de l'homme et au genre et dans la mesure du possible, avec les données et résultats d'évaluation ventilés par sexe, âge etc.

4. PRINCIPALES PHASES DE L'ÉVALUATION :

Suite à la finalisation des termes de référence et du recrutement des consultants, l'évaluation sera menée au cours des phases suivantes :

4.1 Phase préparatoire et analyse documentaire :

- Briefing méthodologique [par téléphone]: pour s'assurer de bien comprendre la méthodologie de l'évaluation, l'approche et les principaux résultats à atteindre selon les directives des TDR. *Participants*: Unité d'Évaluation du siège de l'UNCDF, Chargé de S&E à Dakar, et l'équipe d'évaluation.
- Des séances d'information individuelles entre l'équipe d'évaluation et les parties prenantes clés du programme : Les objectifs de ces réunions seront de familiariser l'équipe d'évaluation avec le programme et les résultats à ce jour et pour les parties prenantes à soulever d'autres points qu'ils aimeraient que l'équipe aborde particulièrement. *Participants*: équipe d'évaluation, Groupe Consultatif et parties prenantes clés du programme, y compris le personnel clé de l'UNCDF responsable de l'exécution du programme.
- Rapport de mission: l'équipe devrait produire un bref **Plan de Mission** (maximum 20 pages) démontrant leur compréhension de la logique d'intervention du programme et présentant la gamme des outils de collecte de données (quantitatives et qualitatives) à utiliser lors de l'évaluation. L'équipe d'évaluation utilisera le modèle standard de l'UNCDF pour la création de rapports. Dans cette optique, le plan de mission intègrera la

⁷http://www.uneval.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc_id=980

grille d'évaluation proposée et validée par les parties prenantes ou proposer des modifications sur base des résultats prévus par le consultant. Le plan de mission sera examiné par l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF, le Chargé de S&E à Dakar, et le Comité Consultatif. Le rapport finalisé sera approuvé par l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF avant le début de la phase de mission sur le terrain. Le modèle est présenté dans l'**annexe 6**.

4.2 Phase de mission sur le terrain :

Cette phase débutera suite à l'approbation du plan de mission. Celui-ci impliquera les étapes suivantes :

Briefing et rencontres avec des intervenants clés au niveau national :

- Finalisation du plan de travail: l'équipe d'évaluation examinera le plan de travail proposé dans la phase de préparation avec l'Unité d'Evaluation, le chargé de S&E et le chargé de programme PA3D pour faire les ajustements nécessaires, en tenant compte des aspects pratiques et logistiques.
- Briefing de mission: Si nécessaire, le PO au Benin informera le personnel de pays de l'UNCDF/PNUD sur les objectifs de l'évaluation et la portée du premier jour de la mission.
- Sécurité en bref : le PO est chargé de veiller à ce que l'équipe d'évaluation reçoit un briefing de sécurité avec DSS à leur arrivée dans le pays.
- Interviews clés des intervenants au niveau national: pour recueillir des informations et des preuves avec les membres des gouvernements nationaux et les donateurs.

Rencontres avec les intervenants régionaux/locaux de la zone d'intervention du projet:

- Le cas échéant, un atelier local donne l'occasion à l'équipe d'expliquer le but de l'évaluation et de rencontrer les parties prenantes aux niveaux régional et local.
- Visites sur le terrain et entrevues avec les intervenants clés (groupes de discussion, sondages, méthodes participatives).
- Travaux d'analyse des résultats d'enquêtes de terrain (Analyse des résultats, hypothèses, questions des conclusions préliminaires).
- Compte rendu au niveau local et national (PNUD, FBSA, Gouvernement): préparation d'un aperçu des conclusions avant d'élaborer le rapport d'évaluation. Il devrait avoir lieu juste après l'achèvement des travaux sur le terrain et servira de

première validation des conclusions préliminaires de l'évaluation. Ces comptes rendus visent à promouvoir l'appropriation d'apprentissage et de construction autour des résultats clés de l'évaluation avec les partenaires du programme.

4.3 Phase post-mission de terrain :

- Rapport, résumé exécutif: De retour à leurs bases d'origine, l'équipe d'évaluation procédera à la rédaction d'un rapport d'évaluation préliminaire selon le modèle fourni dans l'**annexe 7** qui doit être présenté par le chef d'équipe à la date convenue dans le plan de mission. Suite à l'approbation initiale de l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF au siège et du Groupe Consultatif, le rapport sera distribué à tous les intervenants clés pour qu'ils ajoutent leurs commentaires.
- Lors de la présentation de la version révisée du rapport préliminaire, le chef de l'équipe doit en faire parvenir un Tableau récapitulatif précisant quels commentaires ont été intégrés où et quels commentaires n'ont pas été abordés et pourquoi ils n'ont pas été adressés.
- Débriefing global: Une fois que le projet de rapport préliminaire a été rédigé, le chef d'équipe fera une présentation orale par téléconférence des principales conclusions et recommandations à l'équipe de direction de l'UNCDF ainsi qu'aux représentants des autres parties prenantes, le cas échéant. Ce compte rendu sera présidé par le Secrétaire Exécutif de l'UNCDF.
- Rapport final de l'évaluation sera soumis par le chef d'équipe d'évaluation à l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF à New York. Le rapport final inclura une annexe « Management Response » élaboré selon le modèle type où le chef d'équipe inscrira les principales recommandations classifiées par ordre de priorité.
- Le chef de l'équipe est responsable de la préparation d'un résumé de deux pages sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation à l'aide du modèle de l'UNCDF.

NOTE: En fonction de la qualité des rapports soumis par le chef d'équipe, une série de commentaires pourrait être soumise à l'équipe d'évaluation afin de répondre aux normes de qualité, attendues par l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF. Les normes de qualité pour un rapport d'évaluation des NU sont jointes en **annexe 8** «*Liste de contrôle de qualité des rapports d'évaluation de l'UNEG*».

Le rapport sera considéré définitif seulement après approbation finale par l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF au siège

5. PLAN DE TRAVAIL DE L'ÉVALUATION :

Le plan de travail proposé comprend trois phases distinctes :

- une phase préparatoire où les consultants se familiariseront avec le programme à évaluer et finaliseront/valideront la démarche méthodologique proposée pour l'évaluation ;
- une phase de mission sur le terrain où l'équipe d'évaluation visitera les sites du projet et mènera des entrevues avec les intervenants clés du projet ; débriefing auprès des parties prenantes locales et nationales ;
- une phase de post-mission où l'équipe d'évaluation préparera le rapport préliminaire final et présentera ses conclusions lors d'un débriefing organisé par le siège de l'UNCDF.

	Chef d'équipe	Consultants nationaux (3)	Dates
Phase préparatoire	11 jours	6 Jours	avril
Phase de mission sur le terrain	22 (20 jours dans le pays, 2 jours de voyage)	20 jours	avril – mai
Phase post-mission	11 jours	8 jours	mai - juin
Nombre total de jours	44 jours	34 jours	

Ce Plan de travail sera complété par un programme plus détaillé des réunions proposées (annex 5) qui seront présentées et discutées avec l'équipe au début de la phase préparatoire et finalisée à l'arrivée de l'équipe d'évaluation sur le terrain.

6. CALENDRIER DES RESULTATS ATTENDUS:

Le chef de l'équipe d'évaluation est chargé de préparer et soumettre les documents suivants :

Plan de mission (maximum de 20 pages) – doit inclure une description claire des méthodes de collecte de données utilisées /développées	Date de la présentation exacte à déterminer
---	---

Présentation Power Point pour le débriefing local et national (max 20 diapositives et présentation de 20 minutes)	À la fin de la mission sur le terrain, à partager avec les gestionnaires de l'évaluation (chargé de S & E régional et unité d'évaluation du siège) avant la présentation; Date de la présentation exacte à déterminer
Matrice d'évaluation finalisée	Date de la présentation exacte à déterminer
Rapport d'évaluation préliminaire (max 35-40 pages hors annexes) et Résumé exécutif (max 4 - 5 pages)	Pas plus que 2 semaines après la phase de terrain. Date de la présentation exacte à déterminer.
Un document résumant les points clés des réunions clés⁸ et des groupes de discussion effectués (généralement une demi-page par séance).	Présenté conjointement avec le rapport de préparation pour les réunions préliminaires et avec le rapport pour toutes les autres réunions.
Tableau récapitulatif précisant quels commentaires sur le 1er rapport ont été intégrés et où (numéro de page), et ceux qui n'ont pas été abordés et les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été abordés.	Pas plus qu' 1 semaine après le premier tour de commentaires consolidé sur le premier rapport a été soumis aux consultants
Présentation Power Point pour le débriefing du siège de l'UNCDF (max 20 diapositives et présentation de 20 minutes)	1 semaine avant le débriefing du siège
Rapport d'évaluation final, résumé, « management response », le tableau récapitulatif avec les observations qui ont été prises en considération et ceux qui n'ont pas été abordés dans le rapport et les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été abordés.	15 juin 2014

⁸Par des réunions clés, nous entendons des réunions avec les intervenants du programme, y compris des représentants du gouvernement national au niveau national ou régional, les partenaires de développement ainsi que les bénéficiaires des programmes significatifs des différents types d'aide du programme. Pour les groupes de discussion ou des rencontres avec plus d'une personne, des résumés doivent mettre en évidence les principaux points des réunions générales.

Un résumé de deux pages sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation à l'aide du modèle de l'UNCDF.	15 juin 2014
--	---------------------

IMPORTANT : Les obligations contractuelles de l'équipe d'évaluation sont finalisées qu'après accord de l'Unité d'Évaluation de l'UNCDF au siège du rapport final d'évaluation pour assurer la qualité et la perfection conformément aux termes de référence.

7. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION :

L'évaluation finale sera effectuée par une équipe de trois consultants : un consultant international et trois consultants nationaux.

Profil du chef d'équipe de l'évaluation et expert en développement local et sécurité alimentaire:

- Forte expérience comparative internationale dans le domaine du développement local et de l'appui aux communes ;
- Solide expérience en appui à la planification et la mise en œuvre des infrastructures décentralisées ;
- Pratique professionnelle avérée en sécurité alimentaire et en développement local ;
- Bonne expérience sur l'étude des filières ;
- Expérience dans la gestion axée sur les résultats/Suivi et Evaluation, si possible dans le domaine du développement rural ou des domaines connexes ;
- Expérience dans la problématique et politique de décentralisation, gestion des collectivités et des finances locales ;
- Avoir conduit avec succès plusieurs mandats dans le domaine de la sécurité alimentaire, et du développement local, avec des connaissances pratiques dans le développement des capacités et une bonne expérience dans la formulation, le suivi et l'évaluation de projets de développement ;
- Une expérience démontrée dans la conduite d'évaluations de programmes de décentralisation et du développement local, y compris de l'expérience d'évaluation utilisant des méthodes qualitatives et quantitatives afin d'évaluer les résultats du programme au niveau individuel, institutionnel, sectoriel et politique ;
- Solides connaissances et conscience sur les questions liées à l'égalité des sexes et l'inclusion sociale ;
- Capacité démontrée de réflexion stratégique et d'excellentes compétences analytiques et d'écriture ;

- Capacité et compétences de chef d'équipe ;
- Connaissance de l'approche Fonds de Développement Local (FDL) de UNCDF ;
- Familiarité avec les normes et standards d'évaluation de l'UNEG.
- La connaissance du Bénin serait un atout.

Formation : formation supérieure (Master ou Doctorat) en agronomie ou agroéconomie, et avec des formations complémentaires en développement rural, aménagement du territoire, sécurité alimentaire, gestion des collectivités, les finances locales.

Connaissances Linguistiques : excellente connaissance du français et une grande capacité de rédaction et de synthèse.

Responsabilités du chef d'équipe (en complément à toutes les autres responsabilités et résultats attendus décrits dans ces termes de référence):

- Révision de la documentation
- Élaborer et présenter les outils de collecte de données nécessaires dans le rapport de préparation.
- Diriger et gérer l'équipe d'évaluation pour planifier et effectuer l'évaluation
- Décider sur la division du travail, les rôles et responsabilités au sein de l'équipe d'évaluation
- Assurer l'utilisation des meilleures pratiques méthodologiques d'évaluation
- Mener la présentation des résultats d'évaluation et des recommandations pour les 3 pays visités
- Conduire l'élaboration et la mise au point définitive du rapport d'évaluation, intégrant, dans la mesure du possible, toutes les observations reçues des différents partenaires
- Présenter les principales conclusions et recommandations lors du débriefing final.
- Mettre à jour régulièrement l'UNCDF et le gouvernement belge sur l'état d'avancement de l'évaluation
- Contrôle de qualité du rapport d'évaluation.
- Respect des modèles de l'UNCDF et d'autres exigences précisées dans ces termes de référence

Profil des experts nationaux :

Expert en décentralisation et développement local : ayant au moins une dizaine d'années d'expérience avec des connaissances approfondies en matière :

- de conception de projet d'appui à la décentralisation et à la déconcentration;
- de développement local et en particulier de développement économique local, avec une expérience dans la conception, le suivi et l'évaluation de projets d'appui au développement communal ;

- de la conception et du suivi de fonds d'investissement locaux ;
- d'assistance technique à la gestion des finances publiques et à la fourniture d'infrastructures socioéconomiques et services de base, de renforcement des capacités locales et dans les différents domaines politiques et administratifs liés à la décentralisation ;
- d'appréciation de l'aspect « genre » et des approches participatives;
- de gestion de projets/programmes selon la démarche de gestion axée sur des résultats ;
- d'expériences comparatives des projets/programmes d'appui à la décentralisation et au développement local ;
- d'approches conceptuelles et opérationnelles de l'UNCDF serait un atout ;

Expert socio-économiste : ayant au moins une dizaine d'années d'expérience avec des connaissances approfondies en matière :

- d'analyse de la dynamique des économies locale et nationale;
- d'appui au démarrage d'entreprises et l'appui conseil aux entrepreneurs ;
- d'appui à des projets soutenant des activités génératrices de revenus en milieu rural ;
- de la gestion et l'appui conseil dans le domaine de l'égalité des sexes;
- de l'intégration des activités genre en liaison avec les enjeux de participation ;
- connaissance dans le domaine de la micro-finance serait un atout.

Expert en finance rurale : ayant au moins une dizaine d'années d'expériences avec des connaissances approfondies en matière de :

- Finance rurale (création d'institutions financières rurales, conception de produits ruraux/agricoles, gestion de ligne de crédit en milieu rural, etc.) ;
- Analyse financière des institutions de microfinance, y compris analyse de coûts de services financiers (i.e coût / bénéfice et rentabilité de produits tels que le warrantage) ;
- Appui à des activités génératrices de revenus en milieu rural et dans les filières agricoles notamment en faveur des femmes et des jeunes ;
- Expérience pratique de gestion axée sur des résultats ;
- Thématiques « genres », « groupes vulnérables » et « sécurité alimentaire », y compris des approches participatives;

8. ANNEXES :

Annexe 1: Matrice d'évaluation (dans un fichier adjoint)

Annexe 2: Résultats attendus du programme, état de mise en œuvre effective du programme PA3D

Annexe 3: Logique d'intervention pour le financement du développement local de l'UNCDF

Annexe 4: Documentation indicative

Annexe 5: Modelé de calendrier de la phase de mission sur le terrain (à développer ultérieurement)

Annexe 6: Modèle du rapport de préparation (sera fourni à l'équipe d'évaluation en fichier séparé)

Annexe 7: Modèle du rapport d'évaluation à utiliser par le chef d'équipe (sera fourni à l'équipe d'évaluation en fichier séparé)

Annexe 8: Liste de contrôle de qualité des rapports d'évaluation de l'UNEG (sera fourni à l'équipe d'évaluation en fichier séparé).

Annexe 1 – Matrice d'évaluation : (dans un fichier adjoint)

Annexe 2 – Résultats attendus du programme, état de mise en œuvre effective du programme PA3D

2.1 Choix de stratégie initiale : Suite à une évaluation du projet ADECOI, le PA3D a choisi : (i) de s'ancrer davantage dans la politique nationale de décentralisation et de déconcentration en cours d'élaboration et dans le programme national de sécurité alimentaire; (ii) de recentrer les activités du projet sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle; (iii) de cibler les populations les plus fragiles et les groupes les plus marginalisés à l'intérieur de la zone retenue; (iv) de s'ouvrir davantage à des activités de promotion du développement économique; (v) de renforcer ses liens avec d'autres partenaires présents sur le terrain, en particulier la coopération suisse et le système des Nations Unies (PAM, UNICEF, FIDA).

Le PA3D s'est appuyé sur une analyse stratégique des causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire telles qu'on les retrouve dans le Département du Borgou en septembre 2010 (i) un cadre institutionnel qui ne favorise pas une implication efficace des collectivités et des communautés locales dans la réduction de la pauvreté ; (ii) des communes encore peu impliquées dans le développement économique et la réduction de la pauvreté ; (iii) des économies locales non performantes ; (iv), des infrastructures socio-économiques encore très déficientes (v) une position relative des femmes qui ne facilite pas l'accès aux ressources productives et aux relations sociales et politiques leur permettant d'améliorer leurs conditions d'existence ; (vi) des acteurs locaux (communes, services déconcentrés, PTF) peu enclins à se concerter pour des actions efficaces ; (vi) des populations et des parties prenantes peu impliquées dans le suivi des activités et des résultats..

Le programme couvre pour ce qui concerne les activités opérationnelles, le département du Borgou. La population concernée est de 574 352 habitants. Les raisons de ce choix sont : (i) le fait que le Borgou a été la zone d'intervention d'ADECOI, ce qui permet de réduire les coûts associés à un changement de zone; (ii) les possibilités d'une collaboration et d'une action complémentaire avec la Coopération suisse ; (iii) l'incidence élevée de la pauvreté monétaire et la croissance des inégalités à travers le département ; (iv) l'urgence de venir en appui à des groupes très vulnérables, particulièrement les femmes rurales; (v) le dynamisme récent de la production agricole.

La valeur ajoutée du PA3D dans ce contexte tient d'abord à : (i) son approche holistique de la sécurité alimentaire ; (ii) sa volonté de traiter l'insécurité alimentaire dans le cadre plus général de la réduction de la pauvreté ; (iii) sa préoccupation pour mener des actions à travers les structures locales et, en conséquence, (iv) sa préoccupation pour un renforcement des capacités

institutionnelles des autorités locales, nationales, départementales ainsi que des communautés bénéficiaires. Bref, il s'agit de venir en appui aux communes et à l'ensemble des acteurs locaux pour qu'ils fassent du développement économique, de la réduction de la pauvreté et de la conquête de la sécurité alimentaire les objectifs centraux de leurs actions concertées, et qu'ils se donnent les moyens pour obtenir des résultats concrets, pérennes et significatifs sur chacun de ces objectifs afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

2.2 Information supplémentaires sur les résultats prévus du programme, état de mise en œuvre effective du programme : tel qu'énoncé dans le cadre des résultats et des ressources du document de projet, les résultats escomptés et le statut du programme sont les suivants :

Hiérarchie des Résultats	Indicateurs Objectivement vérifiables	Niveau d'avancement
<u>Objectif global (impact) :</u> Les conditions de vie des populations du Borgou s'améliorent de façon durable (impact)	Le taux de pauvreté monétaire dans les 7 communes est passé de 39,1% à 29,1% d'ici à 2014	
	Le taux de pauvreté non monétaire dans les 7 communes est passé de 50% à 40% d'ici à 2014	
<u>Objectif spécifique :</u> Les communes ont amélioré la sécurité alimentaire des populations notamment celle des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables	La proportion de la population touchée par l'insécurité alimentaire est passée de 29% à 15% d'ici à 2014	
	Le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans est passé de 47% à 27% d'ici à 2014	
Produit1 : <i>Les communes évoluent dans un environnement institutionnel et financier plus favorable</i>	La capacité d'autofinancement s'est accrue d'au moins 4% l'an par commune.	Capacité d'autofinancement en 2012 se présente comme suit : Bembèrèkè=19% ; Kalalé =10% ; N'Dali =20% ; Nikki =-4% ; Pèrèrè =3% ; Sinendé =-2% ; Tchaourou =16% ; La moyenne des 7 communes est de : 8%
	La part de transfert aux collectivités territoriales dans le total du budget général de l'état est passée de 1,9% à 2,5% d'ici à 2014	ND
	Au moins 60% des collectivités	84% soit 62 communes sur 74

	locales utilisent au moins un outil développé par ADECOI/FENU d'ici à 2013	
	Le plan d'assistance conseil est mis en œuvre à au moins 50% par an.	Indicateur non pertinent au niveau produit
Activité 1.1 : Appui au pilotage de la décentralisation (Ponadec ; diffusion des outils ; opérationnalisation Plan d'Assistance Conseil de la Préfecture)	La PONADEC est adoptée et les plans d'action sont mis en œuvre	Oui
	4 plans d'assistance conseil annuel sont élaborés et mis en œuvre de 2010 à 2014	Le PA3D a appuyé la mise en œuvre des activités du programme d'assistance conseil de 2010 et 2011.
Activité 1.2 : Accroissement des ressources financières des communes (FADeC ; Stratégie mobilisation de ressources)	Les ressources propres des communes sont accrues d'au moins 5% l'an	12% en fin 2012
	1 outil de suivi du FADEC opérationnel à partir de 2011	Le dispositif de suivi évaluation de la PONADEC est en cours d'élaboration sur cofinancement du PA3D
Produit2 : <i>Les filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont promues par les communes</i>	La proportion des ménages vulnérables ayant bénéficié des appuis du PA3D pour la mise en œuvre des AGR de sécurité alimentaire s'est accrue de 40% »	22,19%
	Le taux de remplissage des magasins de warrantage est d'au moins 100% en période de soudure.»	85%
Activité 2.1 : Appui aux filières maïs, manioc, produits maraîchers, petit élevage.	4 filières promues d'ici à 2013	04 filières à savoir les filières maïs, manioc, maraîchage et petit élevage ont été promues à travers la mise en place de magasins de warrantage, des unités de transformation, des aménagements de bas fonds, de systèmes d'irrigation et équipements divers et la construction de poulaillers et

		bergeries avec achat des animaux . A fin 2013, au total bénéficiaires ont bénéficié des actions dans le domaine de la promotion des filières.
Activité 2.2 : Développement des infrastructures de soutien aux filières	20% des investissements sont orientés vers les infrastructures de soutien aux filières	A fin 2013, 89% des financements communaux ont été orientés vers les infrastructures de soutien aux filières stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
Activité 2.3 : Renforcement des capacités des acteurs en lien avec la sécurité alimentaire	75% des ménages en insécurité alimentaire sont formés sur au moins 2 thèmes.	A fin 2013, 46% des ménages vulnérables en insécurité alimentaire ont été formés sur deux thèmes soit 430 ménages sur 936 ménages.
Activité 2.4 : Appui à l'éducation nutritionnelle	75% des ménages à risque sont touchés par les actions de formation développées	En 2013, 89% des villages vulnérables soit 49 sur 55 ont été touchés par les actions de sensibilisation dans le domaine de la nutrition.
Produit 3 : Des mesures de réduction des inégalités dont sont victimes les femmes sont mises en œuvre par les communes	% de femmes au sein du Conseil communal et d'au moins 33% au niveau des postes de responsabilité des comités communaux d'ici à 2014 ⁹	7,85% / 33, 87%
	Revenu additionnel moyen obtenu par les femmes s'investissant dans les AGR sous financement du FDL en période de soudure est d'au moins 45000 FCFA par an à partir de 2011	Les données de 2013 ne seront disponibles qu'après la réalisation de l'étude prévue à cet effet
	proportion (en superficie et en nombre de site) des parcelles exploitées par les femmes dans la mise en œuvre des sous-projets FDL qui sont sécurisées par l'autorité communale. Valeur de référence = 0, et cible 2014 =	Site sécurisé = 90, 47% , et Superficie sécurisée= 83,37%

⁹ Le statu quo a été maintenu compte tenu de la faible marge de manœuvre du projet par rapport aux questions politiques

	100%	
Activité 3.1 : Renforcement de capacités des acteurs stratégiques en lien avec le genre	Les communes disposent de budgets sensibles au genre à partir de 2011	Les 07 communes de la zone d'intervention ont chacune élaboré un budget sensible au genre à partir de 2011.
	75% des acteurs stratégiques identifiés sont sensibilisés au genre	75%
Activité 3.2 : Appui aux activités économiques des femmes	Au moins 1 groupement de femmes par village cible a bénéficié d'au moins une formation en gestion de ses activités et 1 accompagnement pour son installation.	Tous les groupements appuyés dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PA3D ont reçu des formations en gestion .
Produit4 : <i>Les communes favorisent la diversification des sources de revenus des groupes vulnérables</i>	30% des initiatives émanant des groupes vulnérables appuyés par les communes sont viables d'ici à 2014	A fin 2013, 82% des initiatives financées en faveur des individuels et des groupements sont fonctionnelles.
	20% des emplois générés par les investissements intercommunaux sont occupés par des vulnérables	
Activité 4.1 : Promotion des initiatives économiques à caractère intercommunal	Au moins 01 initiative économique à caractère intercommunal est financée par EDP à partir de 2011	Seule la mini laiterie de Nikki a fait l'objet d'initiative intercommunale mais pas dans le cadre d'un EDP
	2 accords de partenariats PP signés et mis en œuvre en 2010	Trois accords Public-privé sont signés - Un accord Communes - SIA N'SON IMF dans le cadre de la mise en œuvre du warrantage est signé - un accord commune –Op dans le cadre du warrantage est signé - un accord communes UCOPE dans le cadre de la mini laiterie de Nikki est signé
Activité 4.2 : Promotion de l'emploi des couches vulnérables	140 emplois créés au profit des vulnérables d'ici à 2014 (2 emplois par village cible et 10 emplois par EDP)	72 emplois à fin 2013 ont été créés. Il s'agit des emplois temporaires générés par la mise en œuvre des microprojets.
Activité 4.3 : Appui à la création	5 porteurs d'idées de projets	En 2013, 93 projets au profit des

de micro-entreprises rurales	formés et accompagnés par village cible pour leur installation d'ici à 2013	couches vulnérables sont mises en œuvre au niveau de la zone d'intervention du projet .
Produit 5 : Les communes améliorent les politiques publiques locales	L'indice de satisfaction des bénéficiaires par rapport à la fourniture des services publics s'est amélioré de 20% d'ici à 2014	2,04
	Le score obtenu lors des auto-évaluations participatives des communes s'améliore chaque année à compter de 2011	2,24
Activité 5.1 : Amélioration des instruments de planification	7 PDC intègrent les préoccupations de sécurité alimentaire, de développement économique local et de réduction des inégalités	Les PDC des 7 communes intègrent les préoccupations de sécurité alimentaire, de développement économique local et de réduction des inégalités
	28 Plans annuels au niveau communal intègrent une participation effective des femmes et autres groupes défavorisés.	A fin 2013, 21 plans annuels (3 plans X 7) intègrent la participation effective des femmes et autres groupes vulnérables
	Le niveau de mise en œuvre des actions répondant aux besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables est d'au moins 75%	
Activité 5.2 : Appui à la maîtrise d'ouvrage communale	Au moins 75% des infrastructures sont gérées conformément au mode de gestion approprié.	Un appui du projet dans l'analyse des modes de gestion en cours au niveau des communes a été fait et des recommandations pour l'adoption de modes appropriés faites. Plusieurs communes ont délibéré sur l'affermage. Un appui sur la mise en œuvre de ce mode a été fait.
	Au moins 5% des budgets de fonctionnement communaux sont affectés au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures socio-collectives	Du point fait en 2013, en moyenne 12% des budgets de fonctionnement communaux sont affectés au fonctionnement et à l'entretien des

		infrastructures socio-collectives
Activité 5.3 : Suivi-évaluation et capitalisation	Les 7 communes disposent d'un dispositif de suivi-évaluation fonctionnel	Une plateforme réunissant les chefs services planification des mairies a été mise en place pour la collecte des données du projet et la mise à jour des informations sur les sous- projets en exécution.. Elle se réunit tous les trois mois
	1 appui est mis en œuvre pour l'opérationnalisation de la fonction suivi évaluation au niveau de la préfecture	L'appui apporté à la Préfecture a consisté en un équipement informatique (ordinateur portable et imprimante et une connexion internet pour le service de la tutelle
	1 auto-évaluation est organisée par chaque commune par année	Une autoévaluation est organisée par chaque commune en 2011 et 2012. La dernière est prévue pour le premier trimestre 2014

Annexe 3 – Logique d'intervention de l'UNCDF dans le financement du développement local

La logique d'intervention est bien expliquée dans la brochure de l'UNCDF qui sera fourni à l'équipe d'évaluation:

<http://uncdf.org/sites/default/files/Download/LDFP%20Brochure1.pdf>

Annexe 4: Liste indicative de documentation : l'équipe d'évaluation pourrait utiliser comme référence la liste des documents revus dans la revue technique.

Annexe 5 – Calendrier de la phase dans le pays : sera développé par le PO au Benin dans les prochaines étapes.

Nombre de jours	ACTIVITES
	Capitale
	Arrivée des consultants
	Rencontre avec UNCDF/ autres

	Rencontre avec les parties prenantes : <i>Nom/ contacts/ institutions</i>
	Zone d'intervention du projet
	Voyage dans la zone d'intervention
	Rencontres avec les parties prenantes : <i>Nom/ contactes/ institutions</i>
	Retour vers la capitale
	Debriefing à la capital
	Départ
Total	X jours

Annexe 6- Modèle du rapport de préparation : sera fourni à l'équipe d'évaluation en fichier séparé.

Annexe 7 – Modèle du rapport d'évaluation : sera fourni à l'équipe d'évaluation **en fichier séparé.**

Annexe 8 - Liste de contrôle de qualité du rapport d'évaluation de l'UNEG : sera fourni à l'équipe d'évaluation **en fichier séparé.**